



11e congrès de l'UCR CGT (union confederale des retraites) à bordeaux - 13/17 mars 2017

dimanche 4 juin 2017, par [Bariaud](#)

RETRAITÉS, CONTINUITÉ DE LA VIE SYNDICALE

11^e CONGRÈS DE L'UCR CGT (UNION CONFÉDÉRALE DES RETRAITÉS) À BORDEAUX - 13/17 MARS 2017

Ce congrès a permis d'échanger et de débattre dans un contexte d'offensives contre le travail et d'appauvrissement des retraités ; autant de fruits amers d'une politique gouvernementale ultralibérale.

Dans un monde déchiré par le choc des impérialismes, la solidarité et la convergence des luttes en Méditerranée et ailleurs demeurent une priorité comme l'ont démontré les échanges qui ont eu lieu lors de la rencontre internationale à l'ouverture du congrès. L'UCR CGT avait en effet pris l'initiative d'inviter ses homologues du bassin méditerranéen à débattre de la situation des retraités dans leurs pays respectifs (Espagne, Portugal, Italie, Maroc, Tunisie). A l'issue de cette table ronde, une résolution commune a été adoptée.

La délégation de l'UFR (Union fédérale des retraités) était de 5 membres : Michèle Douville, Mireille Guézénec, Alain Barbier, Philippe Bouyries, Jacques Candas.

En séance, au début du congrès, la tribune a annoncé les noms des camarades composant les diverses commissions. A. Barbier a demandé à être ajouté à la liste de la commission des candidatures à la CE de l'UCR ; P. Bouyries s'est inscrit à la commission d'orientation.

Un rapport introductif très développé a été présenté par le secrétaire général sortant, François Thiéry-Chenier - journaliste internationaliste (guerre et violence, élection de Trump, flambée de terrorisme et des néolibéralismes), bilan du quinquennat de Hollande, usage du 49-3, protection sociale, santé, campagne présidentielle, la place des retraités dans la société, continuité syndicale. Après ce rapport, une trop courte discussion générale a permis à certains délégués de pouvoir s'exprimer.

Alain Laporte a développé quelques points concernant les revendications des retraités. Force est de constater que 7 syndiqués sur 10 quittent le CGT au moment du départ à la retraite.

Le rapport d'activité, présenté par Huguette Bron, a rappelé les indésirables surprises, la participation active de l'UCR aux mobilisations contre la loi « travail » sans oublier les actions sur le bon vieillir, celle d'auto-assurance, la fin de vie, le numérique, la solidarité intergénérationnelle, les revendications des femmes retraitées.

Suite au mandat donné par sa CE, la délégation de l'URFC (Union régionale des retraités) a présenté le rapport d'activité de la CE UCR, principalement pour appuyer le rôle de l'UCR dans les appels initiaux aux actions nationales des retraités sur des revendications essentielles. Le rapport d'activité a été adopté à 95,40%, hors abstentions (10, 28%).

Le document d'orientation de l'UCR CGT a été présenté par Jean-Pierre Greenac.

La commission d'orientation s'est déroulée sur 4 heures. En séance, la tribune a refusé tout vote d'un amendement non retenu et défendu par la délégation qui l'avait présenté. La tribune a procédé à un vote indicatif de chaque chapitre (sauf sur le 3^e). La délégation URFC avait 3075 mandats. Lors du vote global par mandats, la délégation a reçu 1575 voix pour et 1500 voix en abstention (note d'honneur, voir la brève réservée au débat général et le refus de mettre aux voix les amendements non retenus, conformément au mandat de la CE. Le congrès a approuvé l'orientation à 90,8% (3,2% contre, les abstentions 16,2%) ne sont pas comptés).

Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, a prononcé un discours consacré à l'actualité : « Quelle intervention syndicale efficace dans cette période électorale où le seul question posé est celui de savoir comment voter le pire ou le moins pire ? La CGT a plus d'adhérents, mais vote-t-elle le meilleur pour tous, salariés et retraités. »

Nouvelle direction

La nouvelle CE de 54 membres présentée par la commission des candidatures a été élue par mandats non par nom.

La délégation a voté pour le rapport financier adopté à 100%, hors 0,36% d'abstentions et pour la modification des statuts adoptée à 100%, hors 0,3% d'abstentions.

L'appel du congrès

Présenté le dernier jour, l'affaire l'objet d'une véritable discussion. Cet appel a été jugé très satisfaisant par la délégation qui l'a voté à l'unanimité (lire l'appel sur le site de la URFC).

Alain BARBIER, secrétaire général de l'UFR URFC

22

Le Lien 11/09 - JUN 2017

Ce congrès a permis d'échanger et de débattre dans un contexte d'offensives contre le travail et d'appauvrissement des retraités ; autant de fruits amers d'une politique gouvernementale ultralibérale.

Dans un monde déchiré par le choc des impérialismes, la solidarité et la convergence des luttes en Méditerranée et ailleurs demeurent une priorité comme l'ont démontré les échanges qui ont eu lieu lors de la rencontre internationale à l'ouverture du congrès. L'UCR CGT avait en effet pris l'initiative d'inviter ses homologues du bassin méditerranéen à débattre de la situation des retraités dans leurs pays respectifs (Espagne, Portugal, Italie, Maroc, Tunisie). A l'issue de cette table ronde, une résolution commune a été adoptée.

La délégation de l'UFR (Union fédérale des retraités) était de 5 membres : Michèle Douville, Mireille Guézénec, Alain Barbier, Philippe Bouyries, Jacques Candas.

En séance, au début du congrès, la tribune a annoncé les noms des camarades composant les diverses commissions. A. Barbier a demandé à être ajouté à la liste de la commission des candidatures à la CE de l'UCR ; P. Bouyries s'est inscrit à la commission d'orientation.

Un rapport introductif très développé a été présenté par le secrétaire général sortant, François Thiéry-Cherrier : situation internationale (guerres et violences, élection de Trump, flambée du terrorisme et des nationalismes), bilan du quinquennat de Hollande, usage du 49-3, protection sociale, santé, campagne présidentielle, la place des retraités dans la société, continuité syndicale. Après ce rapport, une trop courte discussion générale a permis à certains délégués de pouvoir s'exprimer.

Alain Laporte a développé quelques pistes concernant la syndicalisation des retraités. Force est de constater que 7 syndiqués sur 10 quittent le CGT au moment du départ à la retraite.

Le rapport d'activité, présenté par Huguette Bron, a rappelé les mobilisations unitaires, la participation active de l'UCR aux mobilisations contre la loi « travail » sans oublier les actions sur le bien vieillir (perte d'autonomie, la fin de vie, le numérique, la solidarité intergénérationnelle, les revendications des femmes retraitées).

Suite au mandat donné par sa CE, la délégation de l'UFR FERC a mis toutes ses voix « pour » le rapport d'activité de la CE UCR, principalement pour approuver le rôle de l'UCR dans les appels unitaires aux actions nationales des retraités sur des revendications essentielles. Le rapport d'activité a été adopté à 99,49%, hors abstentions (10, 20%).

Le document d'orientation de l'UCR CGT a été présenté par Jean-Pierre Grenon.

La commission d'orientation s'est déroulée sur 4 heures. En séance, la tribune a refusé net tout vote d'un amendement non retenu et défendu par la délégation qui l'avait présenté. La tribune a procédé à un vote indicatif de chaque chapitre (en un seul bloc). La délégation FERC avait 3075 mandats. Lors du vote global par mandats, la délégation a mis 1575 voix pour et 1500 voix en abstention (vote d'humeur, vue la brièveté réservée au débat général et le refus de mettre aux voix les amendements non retenus), conformément au mandat de la CE. Le congrès a approuvé l'orientation à 96,8% (3,2% contre, les abstentions [4,2%] ne sont pas comptées).

Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, a prononcé un discours consacré à l'actualité : « Quelle intervention syndicale efficace dans cette période électorale où la seule question posée est celle de savoir comment éviter le pire ou le moins pire ? La CGT a plus d'ambitions, nous voulons le meilleur pour tous, salariés et retraités. »

Nouvelle direction

La nouvelle CE de 54 membres présentée par la commission des candidatures a été élue par mandats nom par nom.

La délégation a voté pour le rapport financier (adopté à 100%, hors 0,8% d'abstentions) et pour la modification des statuts (adoptée à 100%, hors 0,3% d'abstentions).

L'appel du congrès

Présenté le dernier jour, il a fait l'objet d'une véritable discussion. Cet appel a été jugé très satisfaisant par la délégation qui l'a voté à l'unanimité ([lire l'appel sur le site de la FERC](#)).